Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000061-20260309-2026-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/03/2026
Publication : 17/03/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MARS 2026

DELIBERATION N° 2026/08

CORRECTION APPORTEE A LA DELIBERATION 2025/31 EN DATE DU 8 AVRIL 2025 « ADOPTION DES REGLES ET DUREES D'AMORTISSEMENT DES BIENS NOMENCLATURE M57 »

Date de la convocation :
Vendredi 27 février 2026

Nombre de membres composant l'Assemblée : **23**

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents **: 16**

Nombre de votants **: 19**

Quorum : **12**

Le **lundi 9 mars 2026 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en **salle de réunion du pôle socioculturel de Trova**, l'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permettant actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : M. FERRANDI**,** Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M. BONARDI, Mme ROMANI, *adjoints au Maire,* Mme CASASOPRANA, M. ALESANDRI, Mme FERRANDO, M. GUITERA, Mme CASALONGA-MARI, M. PERALDI, M. MORETTI, M. DEFENDINI, M. GONZALEZ, Mme CASTELLANI, *conseillers municipaux.*

ETAIENT REPRESENTES : M. MERY (donne procuration à Mme CASTELLANI), *adjoint au Maire,* Mme FONTAINE (donne procuration à M. PERALDI), Mme MINVIELLE (donne procuration à Mme DEFRANCHI) conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS : Mme AVOLIO, M. MEZZACQUI, Mme VALENTI, M. CAMPANA *conseillers municipaux.*

Secrétaire de séance :
M. GONZALEZ

EXPOSE

Par délibération 2025/31 en date du 8 avril 2025, le conseil municipal a adopté les durées d'amortissement du budget principal disposant d'un inventaire en M57 à partir du 1er janvier 2025.

Pour donner suite à des travaux menés en partenariat avec la DGFiP, il convient de prendre en compte les modifications présentes dans le tableau de durée d'amortissement comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000061-20260309-2026-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/03/2026
Publication : 17/03/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

Libellé	Compte	Durée d'amortissement en année
Immobilisations Incorporelles		
Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	202	10
Frais d'études non suivis de réalisation	2031	5
Concessions et droits similaires	2051	5
Autres immobilisations incorporelles	208	5
Immobilisations Corporelles		
Terrains nus	2111	Non amorti
Cimetières	2116	Non amorti
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	Non amorti
Constructions - Bâtiments publics	2131	Non amorti
Constructions - Immeubles de rapport	2132	30
Installations générales, agencements, aménagements des Constructions – bâtiments publics	21351	Non amorti
Installations générales, agencements, aménagements des Constructions – bâtiments privés	21352	20
Autres constructions	2138	Non amort
Installations, matériel et outillage technique - Réseaux de voirie	2151	Non amorti
Installations, matériel et outillage technique - Installation de voirie	2152	Non amorti
Réseaux divers (eau, assainissement, câble électrification …)	2153	Non amorti
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2156	10
Matériel et outillage techniques	2157	10
Autres installations, matériel et outillage techniques	2158	10
Biens historiques et culturels	216	Non amorti
Dépenses ultérieures immobilisées	21622	10
Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	217831	5
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	15
Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	21828	5
Autres immobilisations corporelles – Matériel informatique scolaire	21831	5
Autres immobilisations corporelles – Autre matériel informatique	21838	5
Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier scolaires	21841	20
Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	20
Autres immobilisations corporelles - Matériel de téléphonie	2185	5
Autres immobilisations corporelles - Autres	2188	10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212000061-20260309-2026-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/03/2026
Publication : 17/03/2026
Pour l'autorité compétente par délégation

DECISION

le Conseil Municipal,
sur exposé de Monsieur Pellegrin Jean-Frédéric,

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2025/31 en date du 8 avril 2025 ;

APPROUVE comme indiqué supra la modification apportée à la délibération 2025/31 en date du 8 avril 2025 concernant le tableau de durée d'amortissement ;

DIT que ces modifications ne remettent pas en cause l'équilibre du budget.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.
Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

……

Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus
(au registre suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Etienne FERRANDI